

# Les sols près de la Glacière

**DÉCHARGE** Des expertises sur des terrains en aval du centre d'enfouissement des déchets de Villeneuve-Loubet ont révélé une pollution temporaire



La Glacière : des tonnes et des tonnes de déchets. Et, en aval, un taux anormal d'arsenic dans les sols.

Photos Philippe Lambert

## Quel impact sanitaire et écologique?

« C'est préoccupant. C'est sérieux ». Patrice Miran, militant écologiste spécialisé, entre autres, dans la gestion des déchets, ne veut pas cacher les conséquences éventuelles d'une pollution des sols. Sans verser pour autant dans le catastrophisme. « La présence de métaux lourds dans le sol, c'est l'augmentation du facteur risque pour tous les éléments vivants. Pour l'homme comme pour l'environnement. Il y a une possibilité de contamination de la chaîne alimentaire et donc une vulnérabilité plus grande des populations. » D'autant que s'il y a eu contamination, c'est, pour Patrice Miran, une certitude : « cela implique, outre l'arsenic, la présence dans les sols d'autres polluants dangereux. »

**D**u poison dans les sols. En contrebas de la décharge de la Glacière à Villeneuve-Loubet. A une centaine de mètres de la station de pompage de l'eau de ville des Ferrayonnes (desservant Villeneuve et une partie de Cagnes).

Une pollution constatée de manière continue en juillet et août dernier. Sans que l'information ne sorte jamais des bureaux administratifs. Sans qu'aucune alerte ne soit déclenchée. Cette information a, pourtant, une réalité scientifique.

Dans son pré-rapport n°2 du 15 janvier 2009 pour le tribunal administratif, le cabinet d'expertises de la rue Parmentier à Nice indique : « Une teneur élevée en arsenic a été détectée dans le piézomètre 4.2 (zone située à l'aval du débouché du vallon de la Glacière, ndlr) à l'état initial en avril 2008, puis de façon permanente en juillet et août 2008. Après les fortes précipitations d'octobre 2008 la te-

neur en arsenic est redevenue normale (<5). »

### « C'est criminel »

Les relevés effectués entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 18 août 2008 - dans ce qui devrait être le périmètre de protection rapprochée de la station de pompage - oscillent entre 24 et 38 microgrammes par litre (soit près de trois fois plus que la normale).

Dans son rapport, le cabinet spécialisé conclut : « Ces résultats permettent aux experts de confirmer que la nappe alluviale du Mardaric a temporairement été contaminée par de l'arsenic. La "source" identifiée d'arsenic dans les bassins versants sous l'influence desquels se trouve le piézomètre 4.2 est constituée, sans contestation possible par les lixiviats >>

Sans contestation possible. Les experts désignent nommément la décharge de la Glacière comme cause de cette pollution des sols. Le « lixiviat » est, en effet, le "jus" issu des décharges, un liquide généré par la fermentation des déchets.

Quel peut être l'impact de cette pollution sur l'environnement? Sur la santé des riverains? Nul ne se risque aujourd'hui à s'aventurer sur ce terrain (voir encadré). Et le cabinet d'expertises se dit « non habilité » à communiquer avec la presse.

Les analyses sur l'eau de consommation, réalisées par la DDASS, n'ont, quant à elles, pas relevé de présence d'arsenic.

Mais, cela ne suffit pas à rassurer les représentants des associations de protection de l'environnement, « effarées » qu'aucune alerte n'ait été déclenchée à la découverte de cette pollution. « On est en présence d'un gros dysfonctionnement de la dé-

charge et rien ne se passe », s'emporte Serge Jover, de l'association ADEV. « C'est quand même inquiétant, de l'arsenic à proximité de la station de pompage pour l'eau de ville. On demande, une nouvelle fois, la suspension immédiate de l'exploitation ».

Pour Louïsette Chiapello, de l'association Lei Granouïe, « c'est la confirmation de ce que nous clamons depuis des années ». « On n'a pas tenu compte de la nature du terrain. On a décrété que le sol est imperméable alors qu'il est faille », s'enflamme la présidente associative « C'est criminel d'avoir autorisé une exploitation ici ».

THIERRY SUIRE

1. Près de 330000 tonnes de déchets par an (provenant notamment de l'ouest du département et de Menton) sont déversées dans le centre d'enfouissement de la Glacière.

2. La décharge de la Glacière est exploitée par Sud-Est Assainissement groupe Veolia.